

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 25

PRESENTS (24) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINÉ, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.JUGE, M.BARBOT, Mme DE COURREGES, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND

POUVOIRS (1) : M.BEN EMBAREK donne pouvoir à M.ABELIN

EXCUSES (0) :

Secrétaire de séance : Monsieur Claude DAGUISE

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Centre des archives du Pays Châtelleraudais, phase 3, construction de locaux de conservation – Modifications n°1 des marchés de travaux

L'installation du Centre des Archives du Pays Châtelleraudais sur le site de l'ancienne école Henri Denard se poursuit par la construction d'un magasin de conservation entre les deux bâtiments anciens affectés à ce service.

Par délibération n° 8 du bureau communautaire du 25 avril 2016, le bureau a autorisé le Président à signer les marchés de travaux, après consultation, pour la construction d'un magasin de conservation et une extension pour les archives numériques.

Le montant initial des marchés de travaux s'élève à la somme de 376 868,82 € T.T.C. pour 10 lots techniques.

Des ajustements de chantier s'avèrent nécessaires pour un montant de 5 048,72 € T.T.C. soit une diminution globale de – 1,36 % et concernent notamment (voir tableau ci-après) :

- Le lot 1 Gros-oeuvre pour l'élargissement du portail rue des Naurais avec réalisation d'un seuil, l'enlèvement de conduites et plaques fibre ciment.*
- Le lot 3 Bacs acier et étanchéité pour l'amélioration de l'isolant sur toiture.*
- Le lot 4 Bardage pour la prise en compte d'une moins-value entreprise.*
- Le lot 5 Menuiseries extérieures aluminium, serrurerie pour la déduction de 2 portes coupe-feu.*
- Le lot 9 Electricité suite à la suppression du passage en "tarif jaune" et des adaptations mineures.*

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 8 février 2016, portant sur la modification de l'autorisation de programme et demande de subventions,

VU la délibération n°9 du bureau du 19 décembre 2016 créant le service commun des archives,

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS CHATELLERAUDAIS**Délibération du bureau prise par délégation**

du 23 janvier 2017

n° 5

page 2/2

VU les articles 139 et 140 du Code des marchés publics, relatif aux modifications des marchés publics,

CONSIDÉRANT les propositions des entreprises concernées, entraînant une variation dans le montant de leurs marchés comme indiqué ci-dessous :

Entreprises	Lots	Marchés de base T.T.C. (T.V.A. 20 %)	Montants modifications n°1 T.T.C. (T.V.A. 20 %)	Nouveaux montants des marchés T.T.C.	% de variation / marchés de base
RBTP	Lot 1 – Gros-oeuvre – V.R.D.	119 760,00	6 399,72	126 159,72 €	5,34%
I-METAL	Lot 2 – Charpente métallique	15 012,00		15 012,00 €	
SMAC	Lot 3 – Bacs acier et étanchéité	19 728,20	813,89	20 542,09 €	4,13%
SMAC	Lot 4 – Bardage métallique	20 719,87	-4 118,45	16 601,42 €	-19,88%
SCOFAB	Lot 5 – Menuiseries extérieures aluminium - Serrurerie	43 845,98	-5 385,08	38 460,90 €	-12,28%
CÔTÉ PLAFONDS	Lot 6 – Ouvrages plaques de plâtre	34 992,49		34 992,49 €	
M3C	Lot 7 – Menuiseries bois	5 133,05		5 133,05 €	
BOUCHET Frères	Lot 8 - Peinture	5 421,79		5 421,79 €	
BRUNET	Lot 9 – Electricité - Courants forts et faibles	35 749,20	-2 758,80	32 990,40 €	-7,72%
ASP Thermique	Lot 10 – Plomberie - Chauffage – Traitement d'air	76 506,23		76 506,23 €	
	Montants T.T.C.	376 868,82	-5 048,72	371 820,10 €	-1,36%

Le bureau, ayant délibéré, autorise le Président, ou son représentant, à signer les modifications n°1 des marchés correspondants pour les montants indiqués ci-dessus et toutes pièces relatives à ce dossier.

L'imputation budgétaire est la ligne 323/2317/P1069/1210 du budget principal.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le président de la communauté d'agglomération

Publié au siège de la CAPC, le 26/01/2017

Pour ampliation,

Pour le président et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER